

Vingt agents recenseurs pour la commune

08/01/2016 05:35



Un des deux groupes d'agents recenseurs au côté de Christian Mériquet, coordonnateurs de l'opération.

Le recensement qui se déroule tous les cinq ans pour les communes de moins de 10.000 habitants débutera le jeudi 21 janvier pour s'achever le samedi 20 février. Pour assurer l'opération, la municipalité a engagé 20 agents recenseurs. « Sur la commune on compte quelque 3.500 logements à visiter ce qui représente entre 7.000 et 7.500 personnes » explique Christian Mériquet, coordonnateur de l'enquête. Pour mener à bien le projet, la commune a été divisée en 20 districts d'environ 175 logements chacun. Mardi dernier, les 20 agents recenseurs avaient rendez-vous à la mairie pour une première session de formation menée par Laurence Genet de l'Insee qui supervisera le recensement. « Lors de ce premier rendez-vous on présente les secteurs géographiques et on aide au repérage des logements. Lors de la seconde réunion du lundi 18 janvier, on abordera la méthode de collecte proprement dite et la manière d'appréhender les habitants » précise le superviseur. Nouveauté, l'Insee préconise le recensement par Internet, ce qui évitera les allers-retours pour récupérer les formulaires papier. Cependant, les habitants recevront un questionnaire papier lors de la visite des agents. Les personnes qui décideront de renseigner le formulaire en ligne recevront leurs identifiants lors de la visite de l'agent recenseur. Celui-ci recevra un message de confirmation. A défaut, il fera une nouvelle visite. Dès à présent, les agents vont faire une tournée de reconnaissance afin de repérer les logements et avertir la population de leur passage. Le 21 janvier, ils commenceront le recensement de leur secteur d'affectation à leur rythme. L'accès au questionnaire en ligne sera actif à partir du 21 janvier.